



AIX en PROVENCE  
LA VILLE

150 000 habitants

# Aix

en provence



## LA VILLE RECRUTE DES APPRENTIS

*Vous avez entre 16 et 29 ans et souhaitez entrer dans la vie professionnelle par le biais de l'apprentissage. Vous recherchez une collectivité Territoriale dynamique qui vous accompagnera vers l'obtention de votre diplôme, la Ville d'Aix en Provence dans le cadre de sa politique de soutien à l'apprentissage recrute :*

### UN CONTROLEUR DE GESTION (H/F) Pour sa Direction Evaluation et Contrôle de Gestion

#### **MISSION :**

Au sein de la Direction Évaluation et Contrôle de Gestion et sous l'encadrement du maître d'apprentissage, l'apprenti(e) Contrôleur de Gestion participe à l'animation d'une démarche de pilotage des indicateurs et outils de gestion sur différentes thématiques.

#### **ACTIVITES :**

Participe à l'animation d'une démarche de pilotage par l'élaboration d'indicateurs & d'outils de gestion et de suivi des politiques publiques :

- Elaboration de requêtes et tableaux de bord de pilotage sur SAP Business Object
- Accompagnement des directions opérationnelles dans l'utilisation de la nouvelle application « Aixvaluation »
- Analyse des indicateurs, en lien avec les directions opérationnelles, et réalisation de notes de gestion

Participe à la réalisation d'études de gestion :

- Réalise des calculs de coûts
- Réalise des analyses et audits spécifiques, sur sollicitation

#### **PROFIL REQUIS :**

- **Niveau d'études préparé :** Master II
- **Secteur :** Contrôle de Gestion
- Stage apprécié dans : Evaluation, Contrôle de gestion, Conseil organisationnel
- Très bon relationnel
- Maîtrise de l'outil informatique impérative : Excel niveau avancé, SAP Business Object et Sphinx appréciés
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Intérêt pour le service public

**HORAIRES :** 35 h / Semaine (annualisées)

**LIEU DE TRAVAIL :** Halle aux grains - Place Richelme à Aix en Provence

#### **REMUNERATION :**

Selon l'âge et le niveau de diplôme, entre 25% et 78% du SMIC, conformément à la législation en vigueur.

*Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH) peuvent conclure un contrat d'apprentissage sans limite d'âge ( Loi N°2008-1425 du 27 décembre 2008)*

Adresser votre candidature (lettre de motivation, CV), **avant le 30/04/2024**, à :

Par courrier :

Mairie d'Aix en Provence

Direction Adjointe des Services Ressources Humaines

Service Recrutement et Gestion des Postes

Hôtel de Ville

CS 30715

13616 Aix en Provence Cedex 01

Par mail :

Recrutement1@mairie-aixenprovence.fr

Informations complémentaires :

**Mme Amandine CONTOZ**, Chargé de mission

**Mme Juliette LEMAN**, Gestionnaire du recrutement

04 42 91 90 71

04 42 91 93 05